



Déclaration liminaire de la FSU12 CSA-SD « Carte scolaire » 10/02/2025

Madame la

Directrice Académique

Mesdames, Messieurs les membres du CSA

Il aura donc fallu 6 ministres de l'Éducation Nationale pour que le programme EVARS soit enfin présenté au CSE et adopté. Six ministres, des mois d'attente et plusieurs versions d'un texte qui au final s'en est trouvé appauvri. Et ce sont les propos réactionnaires et les attaques de groupuscules et de ministres qui auront mis à mal le consensus obtenu tout au long des concertations.

Pourtant, il y a urgence et les différents rapports de la CIVISE font froid dans le dos : 160 000 enfants sont victimes chaque année de violences sexuelles, en moyenne dans une classe de 30 élèves, 3 ont été ou sont victimes d'inceste. Le dernier rapport du HCE montre que les discours sexistes et masculinistes ont gagné en visibilité notamment dans les médias et les discours politiques. 94% de femmes de 15 à 24 ans estiment qu'il est plus difficile d'être une femme aujourd'hui, soit 14 points de plus qu'en 2023. Nous le savons, c'est par l'éducation que nous pourrons agir de manière durable contre ces violences, c'est pour cela que ce programme est indispensable. Il est maintenant urgent de mettre en place le programme d'EVARS et d'accompagner et protéger la profession dans sa mise en place face aux sirènes réactionnaires d'une opposition aussi virulente que minoritaire qui ne manquera pas de se manifester à nouveau.

Pour continuer à parler programmes, ceux de maths et de français de cycle 1 et 2 publiés malgré le vote quasi unanime en contre du CSE vont se mettre en place à marche forcée. Ces programmes de maths et de français, largement rejetés par le CSE, sont très mal accueillis sur le terrain et les imposer aux enseignant-es n'est pas un signe de confiance. Les enseignant-es sont excédés par des méthodes injonctives qui mettent à mal le sens même de leur métier.

Avec les évaluations généralisées, ces programmes forment un tout cohérent pour la mise en place d'une école de la concurrence qui accentue les inégalités scolaires et d'un management injonctif, contre laquelle la FSU continue à se battre. Les projets de programmes de cycle 3, se situent pour l'essentiel dans la même veine et contiennent des éléments propres à aggraver les inégalités scolaires comme les devoirs à la maison. La FSU poursuivra par ailleurs ses interventions contre la publication des textes relatifs à la labellisation des manuels scolaires.

La FSU constate une accélération du contrôle du travail des enseignant-es et des pressions autour des résultats aux évaluations nationales.

La loi de 2005 sur le handicap aura 20 ans le 11 février. Elle a bouleversé le quotidien et les attendus dans les écoles. Si la loi a permis des avancées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, sa mise en œuvre s'effectue aujourd'hui sans moyens suffisants et au prix d'une forte

dégradation des conditions de travail des agent·es, sans réponse satisfaisante aux besoins des élèves : manque de personnels spécialisés, de médecins scolaires, de psychologues, d'aesh, empilement des dispositifs, explosion de la charge de travail, formations initiale et continue au rabais, médicalisation de la difficulté scolaire, fermetures de places et lits à l'hôpital... Des moyens qu'on ne voit pas venir doivent être enfin engagés pour permettre de véritables inclusions de qualité.

Concernant les AESH, alors que la ministre s'est dit très attentive à leur situation et s'est félicitée du chemin parcouru depuis 2021, revalorisation, CDIsation, volonté d'aller vers des temps complets, dans les faits, leur situation n'aura cessé de se dégrader et les PIAL avec leur mutualisation n'y sont pas pour rien : multiplication des accompagnements, des déplacements au détriment de leurs conditions financières et de travail. Pour la FSU, la revalorisation reste insuffisante pour une profession fortement précarisée. Elle rappelle son exigence de création d'un corps de fonctionnaires et de temps complets.

Pour ce qui est de la carte scolaire qui nous occupe aujourd'hui, pour la FSU, l'abandon des 3 155 suppressions postes initialement prévues est un premier pas mais les 470 suppressions qui se traduisent dans notre département par moins 4 postes entraînent de nouvelles fermetures de classes. Les effectifs moyens dans les classes baissent en raison de la démographie scolaire, mais ils restent plus élevés en comparaison des pays de l'Union européenne. Des classes plus chargées, plus d'heures d'enseignement et des salaires toujours minorés expliquent aussi que la France soit toujours à la traîne des pays qui réussissent le mieux tout en restant en tête de ceux qui consacrent le moins de moyens à l'école primaire. La baisse démographique doit se traduire par une baisse des effectifs dans toutes les classes et améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage, particulièrement dans les petites écoles rurales pour lesquelles nous continuons de revendiquer un maximum de 20 élèves par classe. Nous le redisons, il est anormal que les petites écoles avec leurs grands multiniveaux subissent les mêmes seuils d'ouverture que les écoles à plus de 4 classes.

Grands multiniveaux associés à des effectifs trop lourds, non-remplacement des absences devenu endémique, décharges de directions non honorées, inclusion au rabais, multiplication des élèves éruptifs face auxquels les équipes sont démunies, des situations conflictuelles avec les familles, multiplications aussi des injonctions, du contrôle hiérarchique, des évaluations tous azimut, les causes du mal-être de la profession sont maintenant bien identifiées mais point l'ombre d'un début de solution à l'horizon si ce n'est enfin la création de quelques postes de remplaçants que nous réclamons depuis plusieurs années. Mal-être et dégradation des conditions de travail qui se manifestent clairement par la crise du recrutement, la multiplication des situations de crise dans les écoles, des démissions, des congés maladie ou autres temps partiels thérapeutiques...

Oui, il faut des moyens spécifiques dans les territoires populaires, dans les villes et dans les campagnes où les familles sont précarisées ou tout augmente sauf les salaires. Il faut donner de l'air à toutes ces écoles, car bien souvent elles sont le seul service public de proximité et structurent la vie sociale. Il faut, comme inscrit dans le code de l'éducation, dans ces écoles en priorité, mais aussi ailleurs, comptabiliser les élèves de deux ans pour lesquels bien souvent il n'existe aucune autre structure collective mais que l'enseignement privé est lui toujours prêt à accueillir à bras ouverts. La FSU ne s'habituerà jamais à l'aberration que constitue la non prise en compte d'élèves bien présents dans les classes.

Or, quel avenir propose-t-on à des élèves dont les familles voient le service public d'éducation se dégrader ? Ces écoles sont tenues à bout de bras par des enseignants et surtout des enseignantes qui déploient une énergie et un temps de travail gargantuesque mais également par des AESH dont nous avons rappelé la précarité, toutes et tous confrontés à la dégradation de leurs conditions de travail et de leur pouvoir d'achat et qui n'en peuvent plus face au manque de moyens, au mépris des gouvernants.